

L'ALLOCATION UNIVERSELLE,

Un « revenu de base » de 600 ou de 1.000 euros pour tous, sans conditions. L'idée est séduisante pour ceux qui ont moins, ou qui sont constamment menacés de perdre une allocation à peine supérieure. Mais « tout ce qui brille n'est pas or ».

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

L'allocation universelle fait aujourd'hui l'objet d'un nouveau regain d'attention. Articles, débats publics, tribunes et cartes blanches se multiplient à son sujet. L'annonce du projet d'expérimentation limitée d'une « allocation universelle » par le nouveau gouvernement finlandais (coalition de partis de droite et d'extrême droite) a encore alimenté le débat. L'opposition à cette mesure s'affirme également. Ainsi, en 2014, Mateo Alaluf (ULB) y a consacré un petit ouvrage au titre explicite : *L'allocation universelle – Nouveau label de précarité*. Encore récemment, il était le protagoniste d'un débat organisé sur cette question par les Equipes populaires, avec pour contradicteur Philippe Defeyt (président du CPAS de Namur, Ecolo).

De quoi s'agit-il au juste ? Concernant le débat en Belgique, on peut se référer, comme le suggère Mateo Alaluf, à la définition de Vanderborght et de Van Parijs, qui entendent par

là « un revenu versé par une communauté politique à tous ses membres, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie » (1). Ce revenu remplacerait totalement ou partiellement les prestations sociales (revenu d'intégration, allocations de chômage, d'invalidité, pensions, allocations familiales...).

Les partisans de l'allocation universelle la présentent volontiers comme une idée neuve et, en même temps comme une idée déjà en germe, depuis toujours, dans la pensée utopiste. Quoi qu'il en soit, en Belgique, elle trouve son origine à une date précise : celle de l'élaboration, en 1984, d'un premier scénario détaillé d'instauration d'une allocation universelle formulé par P-M. Boulanger, Ph. Defeyt, Ph. Van Parijs et alii, sous le nom de Collectif Charles Fourier. En avril 1985, ce travail a donné lieu à la publication d'un numéro de *La Revue Nouvelle* qui a fait date en la matière. Le même collectif a été ultérieurement à l'origine de la création du *Basic Income European Network*, un réseau international dédié à la promotion de cette idée.

Trente ans plus tard, *Ensemble !* ouvre ses pages aux partisans et opposants de l'allocation universelle. Nous avons longuement donné la parole à l'un de ses partisans de toujours, Philippe Defeyt (Ecolo) ainsi qu'à un plus récent soutien politique, Georges-Louis Bouché (MR). Nous avons également sollicité la réaction

de Zoé Genot (Ecolo). Hedwige Peemans-Poullet, militante féministe et spécialiste de la Sécurité sociale, a pris sa plume pour replacer le débat dans le cadre du fonctionnement de la Sécurité sociale et de son histoire, non sans dénoncer les impacts pour les femmes – selon elle négatifs – de l'allocation universelle. Au niveau syndical, Marc Goblet (FGTB) et Felipe Van Keirsbilck (CSC-CNE) nous ont fait part de leur analyse et du positionnement de leur organisation sur ce sujet. Enfin, nous avons nous-mêmes essayé de répondre

Le débat pose des questions stratégiques par rapport à la construction d'un front pour la défense de la Sécurité sociale.

« Supprimez les indemnités de chômage, les pensions légales, le minimex, les allocations familiales, les abattements et crédits d'impôts pour personnes à charge, les bourses d'études, les cadres spéciaux temporaires et les troisièmes circuits de travail, l'aide de l'Etat aux entreprises en difficulté. **Mais versez chaque mois à chaque citoyen une somme suffisante** pour couvrir les besoins fondamentaux d'un individu vivant seul. Versez-la lui, qu'il travaille ou ne travaille pas, qu'il soit pauvre ou qu'il soit riche, qu'il habite seul, avec sa famille, en concubinage ou en communauté, qu'il ait ou non travaillé dans le passé. Ne modulez le montant versé qu'en fonction de l'âge et du degré (éventuel) d'invalidité. Et financez l'ensemble par un impôt progressif sur les autres revenus de chaque

individu. Parallèlement, déréglez le marché du travail. Abolissez toute législation imposant un salaire minimum ou une durée maximum de travail. Eliminez les obstacles administratifs au travail à temps partiel. Abaissez l'âge auquel prend fin la scolarité obligatoire. Supprimez l'obligation de prendre sa retraite à un âge déterminé. Faites tout cela, et puis observez ce qui se passe. [...] Ce qui frappe d'abord, c'est que le problème de la pauvreté est affronté de manière plus efficace qu'auparavant, à un coût réel moindre pour la société et à un coût psychologique moindre pour les individus. [...] ».

Paul-Marie Boulanger, Philippe Defeyt, Philippe Van Parijs et Alii, *L'allocation universelle* in *La Revue nouvelle*, avril 1985.

Miroir aux alouettes ou d'alouette
Chasse, au propre. Engin de chasse constitué de petits miroirs qui scintillent au soleil et dont on se sert pour prendre les alouettes. [...] Au figuré. Miroir aux alouettes. Se laisser prendre au miroir aux alouettes. Se laisser duper par de belles promesses (TLF).

MIROIR AUX ALOUETTES ?



à la question « de quoi l'allocation universelle est-elle le nom ? ». Le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion reste, aujourd'hui comme hier, opposé à l'instauration d'une allocation universelle. Cependant, force est de constater l'intérêt qu'elle suscite chez certains, lesquels méritent d'être écoutés et entendus. A fortiori lorsqu'il s'agit de personnes qui se trouvent actuellement exclues ou reléguées aux marges de la protection sociale. Le débat pose des questions stratégiques par rapport à la construction d'un front, d'un projet et d'un rapport

« Le revenu inconditionnel a comme avantage majeur pour les employeurs de remplacer les minima sociaux (RIS, allocations de chômage, garantie de revenu aux personnes âgées Grapa). Les salaires proposés doivent être dans ce système (NDLR : celui des minima sociaux) plus élevés que les revenus procurés par les minima, leur augmentation entraînerait celle des salaires et l'amélioration des conditions de travail pour rendre les emplois attractifs. On comprend que la droite préfère un revenu de base qui constitue une subvention à l'emploi,

aux minima sociaux qui sont une barrière à la diminution des salaires. [...] un montant versé sans condition à toute personne ne peut être que médiocre et ne peut assurer l'indépendance économique des bénéficiaires. Ceux-ci seraient obligés d'accepter du travail à n'importe quel prix pour arrondir leur allocation. Il en résulterait une dégradation du marché du travail et la prolifération de « boulots » mal payés. »

Matéo Alaluf, *L'allocation universelle contre la protection sociale*, RTBF, 14 juin 2013.

çons sans relâche les manquements de la couverture sociale actuelle et sommes parfaitement conscients de la difficulté d'engranger de nouveaux acquis. Nous ne sommes toutefois pas prêts à considérer que ces combats sont perdus, ni à « jeter le bébé avec l'eau du bain » au bénéfice de la création d'une « allocation universelle ». Ce serait inviter les plus précaires à être des alouettes isolées et hébétées, s'offrant elles-mêmes pour cibles aux fusils du patronat. □

(1) Vanderborghet et Van Parijs, *L'allocation universelle*, (2005) accessible en ligne : www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/etes/documents/2_7071_4526_2.pdf

« Une fois le miroir placé, le chasseur se dissimule, sans qu'il soit nécessaire de trop se cacher, et il attend les alouettes qui, dans les champs, montent leur gai tireli-reli. Mais, les voici qui aperçoivent, en bas, le miroir, qui s'agite et brille de toutes ses facettes ! [...] L'alouette veut se rendre compte de cet objet bizarre et brillant, elle s'en approche à tire-d'aile, et, lorsqu'elle se trouve au-dessus, elle exécute un vol plané en agitant rapidement le bout de ses

répètes, et, comme disent les chasseurs, elle "fait le Saint-Esprit" ! C'est pendant ce court laps de temps, — une seconde ou deux, — où l'oiseau demeure immobile, suspendu dans l'air comme au bout d'un fil, que le tireur doit envoyer son coup de fusil, en plein corps, comme à la cible. Passé cet instant rapide, le tir de l'alouette est des plus difficiles, et les douilles de cartouches vides s'entassent sans grand résultat ! »

Le Chasseur français, mars 1940.